

## **Construction d'un terminal méthanier à Levis**

**Mémoire présentée au Bureau d'audiences  
publiques sur l'environnement par la compagnie  
Pierquip inc.**

**RABASKA : UN EXCELLENT PROJET**

**Mirabel, janvier 2007**

## Pierquip inc. :

Pierquip inc. est le plus important distributeur de remorques au Québec. Nous avons deux centres d'affaires. L'un est situé à Mirabel, l'autre à Saint-Nicolas. L'entreprise emploie 32 personnes. Le principal de nos activités est concentré à Mirabel, mais notre succursale de Saint-Nicolas compte 6 employés.

De la plus petite des remorques jusqu'aux fardiers spécialisés, nous avons toute la gamme de produits pour répondre aux besoins de nos clients. Pierquip inc. est notamment distributeur exclusif de plus d'une dizaine de manufacturiers, dont les produits Felling, Great Dane, Lode King, Midland, Transcraft et United. Nous avons aussi un centre de service pour assurer le service après-vente.

## Rabaska :

Le projet de construction et d'exploitation d'un terminal méthanier et d'un gazoduc à Lévis ne devrait pas toucher directement notre entreprise. Cependant, l'activité économique générée par le projet pourrait être de nature à favoriser la croissance de nos activités à Lévis dans le secteur de Saint-Nicolas.

À titre de président de Pierquip inc. je tiens cependant à exprimer mon opinion sur cet important projet essentiel et nécessaire pour favoriser le développement économique non seulement de la région immédiate de Québec, mais aussi pour l'ensemble de la province.

Les avantages qui seraient générés par un tel projet semblent très nombreux : création de milliers d'emplois en phase de construction, maintien d'emplois d'une grande qualité (Rabaska et fournisseurs) en période d'exploitation, arrivée d'une nouvelle technologie, diversification des sources d'approvisionnement en énergie, diminution possible des prix de l'énergie, implantations potentielles de nouvelles entreprises, entrées fiscales importantes pour les gouvernements et, finalement, protection de l'environnement.

Le sérieux et les compétences des entreprises qui forment le consortium Rabaska, Gaz Metro, d'Enbridge et de Gaz de France, peuvent difficilement être mis en doute. Ces grandes firmes emploient des dizaines de milliers de personnes au Québec, au Canada, en France et un peu partout à travers le monde. Elles sont familières avec les technologies qui seront utilisées pour construire et exploiter le terminal méthanier et elles possèdent ensemble des années et des années d'expérience dans le transport et la commercialisation du gaz naturel.

En plus, le consortium a retenu les services d'une compagnie norvegienne de reputation internationale, Det Norske Veritas, pour proceder a l'evaluation des risques quant a la construction et a l'exploitation du terminal methanier, qu'ils soient terrestres ou maritimes.

### La securite et l'environnement :

Les effets benefiques de l'eventuelle mise en chantier et l'exploitation du projet Rabaska sur l'economie sont evidents : 840 M \$ en investissement et la creation de plusieurs milliers d'emplois avec tout l'effet d'entraînement que cela suppose. Nous n'insisterons pas sur cet aspect des choses.

Par ailleurs, on peut facilement comprendre que des citoyens puissent s'inquieter de la venue sur leur territoire d'une entreprise qui devra manipuler une matiere potentiellement dangereuse. Ils ont le droit d'être rassures. D'une part, sur toutes les questions relatives a la securite et, d'autre part, a celles qui touchent la protection de l'environnement. En fait ces chapitres sont lies.

Dans l'abondante documentation fournie par le consortium, qui fait ainsi preuve de transparence, tout ce qui regarde la question de la securite est de nature a nous conforter. La technologie proposee est utilisee depuis plus de quarante ans un peu partout a travers le monde et aucune catastrophe n'a ete rapportee. Les accidents les plus serieux sont deux echouements de navires. Ce n'est pas rien, mais ils ne se sont soldes par aucun deversement.

L'utilisation de methaniers a double coque et la construction de reservoirs securitaires, egalement a double paroi, l'encadrement serre pour le transport maritime sur le Saint-Laurent et toutes les mesures proposees pour preserver et attenuer, le plus possible, les effets sur l'environnement sont largement documentees.

Dans la plupart des analyses effectuees par Det Norske Veritas, les potentiels de risques, pour plusieurs des aspect touchant l'exploitation d'un terminal methanier, representent des incidences susceptibles de se produire une fois sur des echelles de plusieurs millions d'annees. Nous n'avons aucune raison de remettre en cause ces analyses. Nous devons egalement considerer que le consortium propose, dans bien des cas, des normes de construction qui vont au-dela de celles prevues par l'industrie ou les autorites competentes.

Notre entreprise, et moi-même a titre de citoyen, sommes soucieux de la protection de l'environnement. Il est evident que le respect des reglements en vigueur represente des coûts additionnels pour n'importe quelle entreprise. Mais tout cela fait et doit faire partie de nos façons de

faire. Ce sont des choix de société que nous avons faits et ils se reflètent dans les coûts des produits et des services qui sont offerts sur le marché. Pierquip inc. accepte cette réalité. Insinuer que des développeurs de la trempe de ceux qui sont impliqués dans Rabaska ne seraient pas sensibles à ces questions paraît relever de pures fantaisies.

Et puis, le gaz naturel, pour ce que l'on en sait, est un combustible moins polluant que d'autres sources d'énergie. Bien sûr il n'est pas entièrement propre, mais entre deux maux il faut choisir le moindre. Le choix de développer une source d'approvisionnement susceptible de nous permettre de rencontrer les engagements internationaux du Québec et du Canada semble tout à fait judicieux.

### Conclusion :

Les choix que nous avons à faire aujourd'hui sont garants de l'avenir. Autant pour des raisons économiques qu'environnementales Pierquip inc. estime que le projet Rabaska est un bon choix. Les membres du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement chargés d'évaluer la pertinence d'un projet comme celui de la construction et l'exploitation d'un terminal méthanier portent de lourdes responsabilités sur leurs épaules.

Ce mémoire se veut une bien petite contribution par rapport aux responsabilités qui sont vôtres. En vous remerciant d'avoir pris connaissance de ces quelques lignes et en étant tout à fait conscient de l'importance que votre jugement aura pour le développement de ce projet, je dois vous dire que je crois sincèrement que Rabaska doit obtenir votre assentiment.



Pierre Labelle  
président